

Eleveur d'équidés

L'éleveur gère un effectif de juments (dont il est propriétaire ou qui sont en pension chez lui). Il assure la surveillance et les soins des poulinières tout au long du cycle de reproduction, emmène les juments à la saillie et procure la première éducation des jeunes poulains destinés à la valorisation et/ou la commercialisation. Il pratique souvent d'autres activités (débourrage, transport de chevaux, valorisation des jeunes chevaux en compétition, courtage, instruction) pour se procurer un revenu complémentaire de son activité d'élevage.

par IFCE - équi-ressources - | 01.03.2016 |



Niveau de technicité :



Quel est le rôle de l'éleveur d'équidés?

Fonctions :

- Il prévoit les plans d'accouplements de ses propres juments (choix des étalons et du type de monte).
- Il surveille les comportements de chaleurs des juments pour leur mise à la reproduction. Il suit et entretient les juments gestantes. Il assiste les juments au moment du poulinage.
- Il procure les premiers soins et l'éducation des foals jusqu'au sevrage.
- Il entretient les bâtiments d'élevage et les pâtures.
- Il peut être amené à réaliser le débouillage des jeunes chevaux.
- Il prépare les foals et poulains en vue de les présenter à des concours ou à la vente.
- Il assure la promotion et le relationnel pour vendre les produits de son élevage et éventuellement des chevaux qu'il a en pension.

Compétences et qualités requises :

- Bonnes connaissances en zootechnie (reproduction, alimentation, signes de bonne santé, prophylaxie et maladie).
- Très bonne connaissance des chevaux (manipulation, éducation) et du cycle de reproduction.
- Bonne connaissance des productions végétales pour gérer les surfaces herbagères et l'approvisionnement en fourrages de qualité.
- Maîtrise de la gestion comptable et financière d'une entreprise agricole.
- Capacité à assurer la promotion et la vente des produits de l'élevage.

Evolutions possibles :

- Grâce à sa polyvalence, l'éleveur peut devenir marchand ou courtier en chevaux.

Comment y parvenir

Formation

- Bac pro CGEA ou BTS PA ou ACSE avec module équin conseillés.
- Pour avoir le droit aux aides à l'installation "jeunes agriculteurs" qui permettent de bénéficier d'une dotation et de prêts bonifiés lors de l'installation en exploitation agricole (élevage et pension de chevaux), il est nécessaire d'être titulaire d'un diplôme agricole au moins de niveau IV (Bac Pro CGEA, BPREA, BPREH).

Expérience :

- Ne s'improvise pas éleveur qui veut. L'installation nécessite des moyens financiers importants. Les éleveurs ont en général une expérience préalable du cheval, en tant que cavalier, palefrenier ou soigneur dans une structure pratiquant l'élevage.

En savoir plus sur nos auteurs

- **IFCE - équi-ressources** Emplois et stages dans la filière équine

Bibliographie



équi-ressources
ifce

- Fiche métier **Eleveur** réalisée par notre service emploi/formation équi-ressources



Pour retrouver ce document: www.equipedia.ifce.fr
Date d'édition: 19 09 2020

Ressources à télécharger



G
u
i
d
e
p
r
a
t
i
q
u
e

ue

Le cheval à l'herbe : les 10 bonnes pratiques